

COMMISSION FUTSAL FOOTBALL DIVERSIFIE

Réunion du Mardi 19 Mars 2019

Présents : MM. BELOUFA Amine, ETIENNE Roland, CHAMPION Hubert

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

Liste des clubs débiteurs de la LPIFF, retrait de un (1) point au classement sur les rencontres suivantes (article 3.8 des RSG de la LPIFF) :

20808173 – **C Noues 1** / Créteil Palais Futsal 2 D2-A du 16/03/2019

20808261 – **Vitry Portugais UA** / Chantier UA D2-B du 15/03/2019

20808262 – Chevilly Larue Elan / **C Noues 2** D2-B du 15/03/2019

FUTSAL D1

20539600 – BOISSY UJ 1 – CAL 94 FUTSAL Futsal D1 du 16/03/19

Courriel de Boissy UJ du 14/03/19. **La Commission enregistre le 1^{er} forfait avisé du club.**

-Rappel-

20539569 – BORDS DE MARNE 3 / CAL 94 FUTSAL D1 du 08/12/18

Courriel de Bords de Marne Futsal du 03/12/18, nous informant de l'indisponibilité du gymnase pour cause de rencontre de Régional 2. **La Commission reporte la rencontre au 23/03/19. Prévenir l'équipe adverse.**

20539623 - CITOYEN DU MONDE 1 / VITRY CA 2 D1 du 05/04/19

Courriel de Vitry CA nous informant du fait qu'ils ont 2 matches à 24 h d'écart

La Commission reporte la rencontre au 12/04/19. Prévenir l'équipe adverse.

20539615 – CHAMPIGNY CF 2 / BOISSY UJ 1 Futsal D1 du 09/03/2019

Courriel de Champigny CF 2 du 01/02/19, nous informant que deux rencontres sont programmées le même jour.

La Commission donne son accord pour jouer la rencontre le 23/03/19. Prévenir l'équipe adverse.

FUTSAL D2

20808175 – VILLENEUVE ABLON US – NOGENT US 2 Futsal D2.A du 15/03/19

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le 2^{ème} forfait de Nogent US 2.